



□ Photo archives du Beth Loubavitch de Toulouse

Famille, enfance et adolescence de Mme Simone Veil

La famille Jacob est originaire de Bionville-sur-Nied, village de Lorraine.

Son père, l'architecte André Jacob, obtient en 1919 le Second grand prix de Rome. Il épouse le 22 mai 1922 dans le 9^e arrondissement de Paris, Yvonne Steinmetz, la fille d'un fourreur de la capitale. La famille juive de Simone Jacob est non pratiquante: « mon appartenance à la communauté juive ne m'a jamais fait problème. Elle était hautement revendiquée par mon père, non pour des raisons religieuses, mais culturelles », écrit Simone Veil dans son autobiographie. « A ses yeux, si le peuple juif demeurait le peuple élu, c'était parce qu'il était celui du Livre, le peuple de la pensée et de l'écriture. ». Après la naissance des deux premiers enfants du couple, Madeleine et Denise, la famille quitte Paris pour s'installer à Nice sur la Côte d'Azur. Jean Jacob, le seul fils, naît en 19256. Simone Jacob est la benjamine de la famille, elle naît le 13 juillet 1927 à Nice. Avec la crise de 1929, la famille Jacob quitte son appartement au 50, avenue Georges-Clemenceau, pour un autre plus petit à la rue Cluvier. Lorsque la crise s'aggrave, les commandes aux architectes comme son père se raréfient, et sa mère tricote pour les enfants de familles démunies.

Dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale

Le 3 septembre 1939, le Royaume-Uni (à 11 h) puis la France (à 17 h) déclarent la guerre à l'Allemagne nazie. Lorsque l'armistice est signé, André Jacob est accablé6. Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale réunie à Vichy, vote à une écrasante majorité les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le régime de Vichy (gouvernement de Pierre Laval) promulgue, le 4 octobre 1940, le premier statut des Juifs qui établit une série d'interdictions à l'encontre des Juifs et l'obligation de se déclarer aux autorités6.

André Jacob remplit les démarches et perd le droit d'exercer sa profession. Yvonne Jacob passe ses journées à chercher de la nourriture pour sa famille.

L'année suivante, les enfants Jacob sont envoyés près de Carcassonne, où ils séjournent en compagnie d'un oncle et d'une tante.

De retour à Nice, la famille, qui habite un appartement, subit la ségrégation progressive des lois

anti-juives. Les enfants participent activement aux activités des scouts et des éclaireuses. Le danger devient manifeste à partir de septembre 1943, date de la prise de contrôle de la Côte d'Azur par l'occupant allemand, sous la direction d'Alois Brunner, en remplacement des Italiens.

L'arrestation

En mars 1944, Simone Jacob, âgée de 16 ans et qui se fait appeler Simone Jacquier, réside chez son professeur de lettres classiques, madame de Villeroy, enseignante au lycée Masséna. Le 30 mars 1944, alors qu'elle se rend avec un ami rejoindre les filles de sa classe pour fêter la fin des épreuves, elle est contrôlée dans la rue en plein centre-ville de Nice par deux Allemands en civil et arrêtée. Elle et son camarade sont emmenés à l'hôtel Excelsior, rue Durante, quartier général allemand, qui sert à cette époque de lieu de regroupement local des juifs arrêtés avant leur déportation vers l'Allemagne. Les Allemands relâchent rapidement le garçon à qui Simone a eu le temps de glisser l'adresse de madame de Villeroy, Boulevard Carabacel, pour la prévenir et tenter d'informer sa famille. Dans les heures qui suivent, le reste de sa famille, hébergée malgré les risques encourus par plusieurs couples de relations et d'amis niçois, est arrêté par la Gestapo.

La déportation à Auschwitz-Birkenau

Simone transite par le camp de Drancy. Le 13 avril 1944, soit deux semaines après leur arrestation, Simone, sa mère et sa sœur Madeleine sont envoyées de Drancy, dans le convoi no 71, où se trouve également Marceline Rosenberg, qui deviendra sa meilleure amie dans le camp¹², à destination d'Auschwitz-Birkenau, un des camps d'extermination nazis, où elles arrivent le 15 avril au soir. Un prisonnier parlant français lui conseille de se dire âgée de plus de 18 ans pour passer la sélection et éviter l'extermination. Elle reçoit le matricule 78651 qui lui est tatoué sur le bras. Le travail forcé consiste alors à « décharger des camions d'énormes pierres » et « à creuser des tranchées et aplanir le sol ».

Déportation du père de Simone Veil (André Jacob), de son frère (Jean), et sa sœur (Denise)

Une des sœurs de Simone Veil, Denise Vernay, entrée à 19 ans dans un réseau de Résistance à Lyon, est arrêtée en 1944, et déportée à Ravensbrück d'où elle revient.

Son père et son frère Jean sont déportés en Lituanie par le convoi 7313. Simone Veil ne les a jamais revus.

La marche de la mort jusqu'à Bergen-Belsen et la Libération

En juillet 1944, avec sa mère et sa sœur, elle est transférée à Bobrek, à cinq kilomètres de Birkenau. Peu avant la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945, les Allemands emmènent leurs prisonniers dans la marche de la mort jusqu'au camp de Bergen-Belsen où elle travaille à la cuisine. Sa mère meurt du typhus en mars 1945. Sa sœur Madeleine, atteinte également, est sauvée de justesse grâce à l'arrivée des Alliés.

Bergen-Belsen est libéré par les troupes britanniques le 15 avril 1945. Simone, Madeleine et son autre sœur Denise (engagée dans la Résistance) sont les seules survivantes de la famille, puisque leur père, leur mère et leur frère ne sont pas revenus des camps.

Après son retour en France, elle se tient prête à parler, mais a l'impression que presque personne ne veut entendre ce qu'elle a à dire.

Simone Veil évoque la déportation de sa famille dans un documentaire du 2 septembre 1976.

Retour provisoire en France

Simone Jacob est de retour en France le 23 mai 1945. Seule de toute l'Académie à avoir passé et obtenu son baccalauréat en mars 1944, la veille de son arrestation, elle s'inscrit, en 1945, à la faculté de droit de Paris et à l'Institut d'études politiques de Paris, où elle rencontre Antoine Veil (1926-2013), futur inspecteur des finances et chef d'entreprises, qu'elle épouse le 26 octobre 1946. Elle l'accompagne à Wiesbaden puis à Stuttgart, où il est nommé. Devant l'étonnement de ses proches, elle explique qu'il faut faire la distinction entre les nazis responsables de la Shoah, qui aurait pu arriver « n'importe où », et les Allemands dans leur ensemble.

Sa sœur Madeleine meurt avec son fils Luc en 1952, à la suite d'un accident de voiture, alors qu'elle rentrait de Stuttgart, où elle était allée rendre visite à Simone. Ce nouveau drame sera vécu douloureusement, puisque Madeleine était la seule personne avec qui elle pouvait parler et partager l'expérience de la Déportation.

Simone et Antoine Veil ont eu trois fils, Jean, avocat d'affaires (né le 26 novembre 1947), Claude-Nicolas, médecin (1948-2002), Pierre-François, avocat (né en 1954), et onze petits-enfants.